

Compte-rendu de l'Assemblée générale du SIAGA du 22 Janvier 2015.

L'an deux mil quinze, le vingt-deux janvier à vingt heures trente minutes, se sont réunis à la salle polyvalente de Pont de Beauvoisin (Isère) les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le douze janvier deux-mille quinze.

Monsieur Frédéric GUIGNIER a été désigné secrétaire de séance.

Présent(s) :

AVRESSIEUX : BAZIN Lionel et CLOPPET Fabien, BELMONT TRAMONET : PERONNIER Cédric, CHIRENS : JULLIN Jean-Claude, DOMESSIN : BLONDON Gérard et VAGNON Raymond, ENTRE DEUX GUIERS : DRIGO Patrice et RENAUDIN Birgitta, ENTREMONT LE VIEUX : CURIALLET Maryvonne, LA BRIDOIRE : CASSET Isabelle et GERBELOT-BARILLON Nicolas, LE PONT 73 : D'HABERES Marie-Jeanne, LES ECHELLES : FAYARD Pierre et IPPOLITO Jérôme, POMMIERS LA PLACETTE : RIBERO Albin, PONT DE BEAUVOISIN : GARDAZ

Audrey et MICOUD Jean-Yves, PRESSINS REYNAUD Jean-Louis et PEGOUD Henri, ROMAGNIEU : PEYRAUD-MAGNIN Florent et PIERRE Bernard, ST ALBIN DE VAULSERRE : GUIGNIER Frédéric et VUITTENY Maurice, ST BERON : GAVROIS Estelle, SAINT BUEI : CHAUSSABEL Fleury, ST CHRISTOPHE SUR GUIERS : PICHON-MARTIN Jacques, ST GENIX SUR GUIERS : BAVUZ Michel et PASCAL Christine, ST GEOIRE EN VALDAINE : MORTREUIL Patrice et MEYER Richard, ST JEAN D AVELANNE : PILLAUD-TIRARD Jean-François et GRAVEND

Jean-Paul, ST JOSEPH DE RIVIERE : OCCELLI Jean-Pierre et GHIOTTI René, ST LAURENT DU PONT : FERRIEUX Raymond, ST MARTIN DE VAULSERRE : MARREL Frédéric, ST PIERRE DE CHARTREUSE : MONTAGNAT Bruno, ST SULPICE DES RIVOIRES : MONIN-PICARD Louis, VELANNE MARTINETTO Alain, VOISSANT : BARATAUD Georgette et PERRIN Jean-Paul, ST LAURENT DU PONT : Jean-Claude SARTER, ST MARTIN DE VAULSERRE : Alain FORE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration :

GAVROIS Estelle : pouvoir de COMBAZ Dominique, MARTINETTO Alain, pouvoir de THENOT Jocelyn, CURIALLET Maryvonne : pouvoir de LENFANT Anne.

Absent(s) excusé(s) :

AOSTE : NEGRO Françoise et VUILLAUME Daniel, ATTIGNAT ONCIN : Gabriel COURT-FORTUNE et Marc BERTRAND, BELMONT TRAMONET : GROS Sébastien, CHIRENS : GUTTIN Christine, CORBEL : QUEMART Philippe et SILLON Robert, ENTREMONT LE VIEUX : LENFANT Anne, LA BAUCHE : LADEVEZE René et DELPHIN Franck, LE PONT 73 : MERMET PERROZ Thierry, MASSIEU : STOLL Christian et DA COSTA DE ABREU Antonio, MERLAS : MARCOZ Christian et BILLON-PIERON Stéphane, MIRIBEL : BOURGOIN Sébastien et QUINTIN Philippe, POMMIERS LA PLACETTE : GUILLAUD Rolland, ROCHEFORT : MURONI Jean-Marc et GEORGE Guillaume, ST BERON : COMBAZ Dominique, ST BUEI : PAVIS Mathieu, ST CHRISTOPHE LA GROTTTE : PEYLIN Joël et GRUBY Éric, ST CHRISTOPHE SUR GUIERS : GENIN-LOMIER Jacques, ST FRANC : Monique DERRUDER et Benoît CURTET, ST JULIEN DE RATZ : TREIL Céline et RIVIERE Virginie, ST LAURENT DU PONT : ALLEGRET Christian, ST MARTIN DE VAULSERRE :

REYNAUD Michel, ST PIERRE DE CHARTREUSE : POULET Patrice, ST PIERRE D'ENTREMONT 38 : GAUTIER Marc et VINCENT Ludovic, ST PIERRE D'ENTREMONT 73 : CAVALLO Isabelle et SAULE Sébastien, ST PIERRE DE GENEPROZ JUGLARET Jean-Michel et I GINEVRA Marie-Isabelle, ST SULPICE DES RIVOIRES : GONZALES Didier, VELANNE : THENOT Jocelyn, VEREL DE MONTBEL : SCHULLER Philippe et BERTHIER Paul.

Étaient également présents :

Cécile VILLATTE : Chargée de mission, animatrice du contrat de bassin
Didier GIRARD : Technicien de rivière
Thibaud WYON : Chargé de mission Géomorphologie - Zones humides - Foncier
Olivier MAURIN : Adjoint administratif

M Gérard BLONDON ouvre la séance à 20 h 45.

Il remercie les délégués de leur présence ainsi que la Municipalité Pont de Beauvoisin Isère pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour cette réunion.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- ☞ PV de l'AG du 09/10/14
- ☞ Débat d'Orientaion Budgétaire 2015
- ☞ Délibérations :
 - ✚ Autorisation donnée au Président d'engager le Syndicat à porter la Maitrise d'Ouvrage de l'étude globale d'avant-projet à la confluence Guiers – Rhône
 - ✚ Autorisation donnée au Président pour signer le marché de maitrise d'œuvre à bons de commande des actions morpho-écologiques, suivant la décision d'attribution de la CAO.
 - ✚ Autorisation donnée au Président de ne pas solliciter le 4ème versement aux 2 communes concernées par la réalisation des cartes d'aléas.
- ☞ Comptes rendus des commissions.
- ☞ Questions diverses

PV de l'AG du 09/10/14

M Gérard BLONDON propose de mettre au vote le compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente. Aucune observation n'est émise.

M le Président présente ses excuses pour les dysfonctionnements survenus avec la poste lors de la transmission de l'invitation à cette Assemblée Générale.

- ☞ **Le PV est approuvé à l'unanimité.**

Débat d'Orientaion Budgétaire 2015

M Gérard BLONDON annonce le premier point de l'ordre du jour, à savoir le débat d'orientation budgétaire.

M le Président procède aux rappels habituels, à savoir que le D.O.B. est un document de prospective qui ne donne pas lieu à un vote de l'Assemblée. Ce débat doit être analysé comme un temps d'échange sur les grandes orientations budgétaires actuelles et à venir pour le Syndicat.

Ces mises au point effectuées, M Gérard BLONDON propose de mener une lecture guidée du document.

Olivier MAURIN présente avant le début de la lecture deux graphiques qui synthétisent les finances du Syndicat.

LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2015

Les orientations budgétaires 2015 reprennent les opérations du programme d'actions du SIAGA inscrites au contrat de bassin Guiers – Aiguebelette 2012-2018 ainsi que la gestion courante / frais de fonctionnement de la structure nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

Les frais de fonctionnement de la structure comprennent différents postes :

- Salaires et charges du personnel

Maintien en 2015 de l'effectif du personnel syndical dont le montant des dépenses s'élevait à 197 429.36 € en 2013 et à 200 192.84€ en 2014 ce qui représente 38,20% du total des dépenses de fonctionnement en 2013 et 32,22% en 2014.

Une légère hausse de ce chapitre sera prévue en 2015 pour prendre en compte la valorisation du travail des salariés.

A noter néanmoins, des fins de contrat pour 2 postes en CDD en fin d'année (septembre et décembre) et 2 agents titulaires qui présenteront un examen professionnel.

Rappelons que les postes techniques (qui intègrent également une partie des frais liés au poste administratif) sont aidés pour toute la durée du contrat de bassin.

- Frais administratifs et de structure : loyer, entretien des locaux, électricité, carburants, téléphone, affranchissement, maintenance, assurance, fournitures administratives, ...

Maintien d'une gestion la plus rigoureuse possible mais hausse inévitable (liée à l'augmentation du coût de la vie). Les économies et la limitation de cette hausse sont recherchées dans la rationalisation et l'optimisation du travail de chacun.

- Les amortissements

2015 est une année pour laquelle les dotations aux amortissements vont peu évoluer (2014 a vu rentrer peu d'éléments nouveaux dans le patrimoine du SIAGA) mais l'activité de 2015 devrait engendrer une hausse de ce poste pour les années suivantes.

Rappelons qu'une partie s'inscrit également en recette (subventions transférées) et que certains articles budgétaires d'immobilisations permettent un retour sous forme de FCTVA. Ce retour sera donc encore faible en 2015.

À cela, se rajoutent les frais liés aux actions :

- Le programme pluriannuel de gestion de la ripisylve

Ces dépenses sont majoritairement imputées en fonctionnement et comportent des sous-programmes tels que la lutte contre la renouée et la préservation du peuplier noir. En 2014, ces dépenses avoisinaient 136 000 € (fonctionnement et investissement) auxquelles il faut rajouter près de 48 000 € pour les actions pilotes d'éradication de la renouée.

Rappelons que ces programmes s'étalent sur plusieurs exercices budgétaires : décalage important entre les dépenses et les subventions liées.

En 2014, l'obtention du renouvellement de DIG a permis d'inclure de nouveaux cours d'eau au programme.

Les événements climatiques de juillet 2014 et leurs conséquences ont conduit le bureau syndical à proposer une hausse des crédits liés à la gestion de la ripisylve afin d'augmenter le nombre de jours annuels pour l'entretien et ainsi limiter les dégâts en cas de débordement (= **action préventive**).

Dans la même logique, le bureau syndical propose la mise en place d'un groupe de travail chargé d'établir une grille de critères pour évaluer les conséquences de certains événements climatiques exceptionnels.

Cette grille d'évaluation permettra d'utiliser au besoin, et de manière identique pour l'ensemble des communes du bassin versant, un montant fixé annuellement et qui sera destiné à financer exclusivement des travaux d'intervention en urgence, et dans la limite du champ de compétence du SIAGA (= **action réparatrice**).

Pour 2015, l'effort sera donc fait pour augmenter ces dépenses. On trouvera ainsi la finalisation du programme ripisylve 2013/2014, la réalisation du programme 2014/2015 avec les actions spécifiques peuplier et renouée.

- Les actions de restauration morpho-écologiques et politique foncière

Afin d'optimiser les coûts, le syndicat a lancé un marché de maîtrise d'œuvre à bons de commande (un seul marché public avec des commandes plus importantes permettant ainsi une meilleure marge de négociation).

Ce marché permettra d'engager plusieurs actions où il est prévu des travaux de restauration morpho-écologiques (action B1-1-3 Saint Laurent du Pont, action B1-1-4 Entre deux Guiers, action B1-1-8 confluence Guiers / Rhône, action B1-1-9 Ainan secteur canal du Moulin, action B2-2-1 confluence Merdaret / Chorolant) et également des actions complémentaires (action C-3-2 levés topographiques et profils en long).

En 2015 après le choix du prestataire, seront engagées les études pour la définition des avant-projets. Le même type de procédure pourrait être mis en œuvre pour le marché de travaux.

Rappelons que ces projets seront étudiés en concertation avec les acteurs locaux et nécessitent la mise en œuvre d'une politique foncière forte (études de dureté puis conventionnement et/ou acquisition).

- Poursuite des actions engagées en 2014

Cela concerne :

- L'étude de définition des espaces de bon fonctionnement (EBF) dont il reste une facture à payer en 2015 et percevoir les subventions

- Les programmes pluriannuels d'animation sur les zones humides en partenariat avec les CEN 38 et 73 et la CCLA
- L'étude de délimitation des ressources majeures à préserver sur la masse d'eau « Alluvions du Guiers – Herretang » qui a démarré fin 2014
- La réalisation des cartes d'aléas sur les communes de La Bauche et de St Pierre de Genebroz (marché attribué fin 2014)

Et également les actions d'animation / concertation du contrat :

- Animations pédagogiques auprès des scolaires (24 classes sont inscrites au titre du programme 2014-15) ; quelques incidences financières avec l'achèvement de l'acquisition de matériel pédagogique
 - Reprise des animations grand public durant l'été 2015 sur le site de la maison du Guiers aux Echelles
 - Parution de 2 numéros du journal et d'une plaquette technique sur le thème des « bons gestes » à adopter pour les milieux aquatiques
 - Mise à jour du site internet (Actualités) et réalisation des newsletters (hébergement, maintenance)
- Mise en place de nouvelles actions à engager avant la fin de l'année pour bénéficier des subventions prévues au contrat :
 - Rétablissement de la continuité écologique sur 3 ouvrages dont les coûts devraient être inférieurs à ceux prévus initialement au contrat
 - Réalisation d'un schéma global sur 3 secteurs afin de définir des travaux d'aménagement prenant en compte les problématiques hydrauliques, morpho-écologiques et paysagères
 - Réalisation de l'enquête de notoriété pour le bilan intermédiaire du contrat.

- Équipements techniques

Afin de poursuivre la maîtrise des coûts il est envisagé de réaliser plus de prestations en interne. Cela nécessitera l'acquisition de matériel de terrain spécifique comme par exemple pour réaliser des mesures de topographies, de cubature, ... Cela permettra également d'assister plus facilement les communes.

Les recettes du syndicat proviennent :

- Des subventions liées aux actions et aux postes
- Des participations communales

Pour 2015, les financements prévus au contrat sont maintenus même si l'on constate une plus grande difficulté dans leur obtention. Rappelons par contre, que début 2012, le passage au 10^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau a supprimé des financements de quelques actions non significatives du contrat.

Par ailleurs, 2015 est l'année du bilan intermédiaire du contrat de bassin qui conduira à la renégociation des actions (abandons, nouvelles actions) pour la seconde période 2016-2018.

La politique de maîtrise des dépenses reste d'actualité en 2015. Pour tenir compte des réalités économiques, il est proposé de maintenir la hausse des participations communales dans une fourchette comprise entre 1 et 2% comme l'année écoulée. La recherche d'autres moyens de financement paraît indispensable (pour réaliser les actions et en lien avec l'évolution du syndicat).

Suite à la lecture de ce document, M Gérard BLONDON rappelle les trois axes forts qui sont à retenir pour les années à venir

- 1- La hausse de l'effort du Syndicat pour les montants dédiés à l'entretien des berges.
- 2- La mise en place selon les disponibilités annuelles d'une somme destinée à « aider » les communes en cas de dommages issus d'un événement climatique exceptionnel. L'utilisation de ces montants sera conditionnée par la mise en place d'une grille de critère d'aide.
- 3- L'effort consenti pour la valorisation de la carrière des salariés.

Suite à ces précisions, une discussion est organisée.

M Jean-Pierre OCCELLI précise l'importance que peut revêtir l'aide apportée par le Syndicat en cas d'évènement climatique exceptionnel.

M PILLAUT-TIRARD, Maire de Saint-Jean d'Avelanne pose la question de savoir si les aides évoquées pourront être utilisées pour les dégâts subis par sa commune lors des intempéries de la fin de l'été 2014.

M Gérard BLONDON résume le contenu des différentes réunions qui se sont tenues relativement à ce sujet et confirme que l'aide du Syndicat est conditionnée dans ce cas précis à une aide du Conseil Général. M le Maire de Saint-Jean d'Avelanne précise que la commune est en attente d'un courrier dans ce sens.

M Didier GIRARD rappelle que les montants annoncés par le Syndicat pour le prix de l'étude ont été calculés au « plus juste » même si ils sont plus élevés que ceux envisagés par la commune. M GIRARD explique cet écart par la différence entre le contenu des deux études proposées.

M PILLAUT TIRARD souhaite ensuite savoir comment s'est déroulé le règlement d'une partie des dégâts subit par la commune de Saint-Joseph de Rivière lors des événements climatiques de Juillet 2014.

M Jean-Pierre OCCELLI confirme que la Commune a payé et qu'elle a sollicitée une aide exceptionnelle de la part du Syndicat.

M Louis MONIN-PICARD intervient alors pour préciser à nouveau que le DOB porte sur des orientations générales et que les difficultés personnelles pourront être évoquées dans un autre cadre.

Un délégué interroge M Gérard BLONDON sur le renouvellement des deux postes en fin d'année 2015 et constate la nécessité de ceux-ci au regard du travail de plus en plus important effectué par le Syndicat.

M le Président comprend ces arguments mais précise clairement que le renouvellement d'un CDD n'est pas une obligation et qu'il doit être l'occasion de se poser la question sur le choix à faire (garder le même agent, conserver le poste, modifier le poste...).

L'évocation de cette question est aussi l'occasion pour Mme Cécile VILLATTE de préciser à nouveau quelles sont les missions confiées à chaque salarié.

M Louis MONIN-PICARD confirme les propos de Mme Cécile VILLATTE et confirme que la politique salariale du syndicat a toujours eu pour objectif de valoriser les carrières des agents tout en faisant attention de ne pas dépenser de manière excessive.

Autorisation donnée au Président d'engager le Syndicat à porter la Maitrise d'Ouvrage de l'étude globale d'avant-projet à la confluence Guiers – Rhône

M Michel BAVUZ présente un bref historique sur ce sujet. Il rappelle notamment que la fiche du contrat construite sur ce thème paraissait trop ambitieuse et qu'elle a été abandonnée.

M Michel BAVUZ rappelle ensuite le regain d'intérêt pour ce projet ainsi que la volonté des élus d'avancer le plus rapidement possible.

☞ **La délibération est mise au vote. Elle obtient l'unanimité.**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché de maîtrise d'œuvre à bons de commande des actions morpho-écologiques, suivant la décision d'attribution de la CAO.

Monsieur Louis MONIN-PICARD et M Didier GIRARD rappellent la genèse et les objectifs de ce marché qui permettra de préparer les travaux les plus importants de ce second contrat.

Un délégué souhaite avoir des précisions quant aux actions concernées par ce marché. M Didier GIRARD énumère les cinq secteurs qui ont été regroupés dans ce marché et précise que tous ces secteurs nécessitent des études et des travaux très proche, ce qui a permis de mettre au point un seul marché et ainsi de profiter d'économie d'échelles.

☞ **La délibération est mise au vote. Elle obtient l'unanimité.**

Autorisation donnée au Président de ne pas solliciter le 4ème versement aux 2 communes concernées par la réalisation des cartes d'aléas.

Madame Cécile VILLATTE évoque ce dossier et rappelle que les deux communes qui s'étaient engagées à régler leur participation en quatre annuités ont, au regard du montant définitif acquittées le pourcentage sur lequel elles s'étaient engagées.

☞ **La délibération est mise au vote. Elle obtient l'unanimité.**

Comptes rendus des commissions.

Les techniciens ainsi que les vice-présidents en charge des commissions présentent un compte-rendu sommaire.

Bureau du 07/01/2015

- Visites de terrain
- DOB et préparation prochaine AG
- Points divers :
- Nouveau projet global de territoire de la confluence Guiers / Rhône
- Bièvre
- Compte-rendu des Commissions
- Fixation des prochaines échéances (bureau, AG, ...)

Commission communication du 17/12/2014

- Site internet : statistiques comparatives des visites
- Animations pédagogiques : Synthèse des animations
- Plaquettes techniques : État d'avancement
- Bulletin de liaison Guiers-Aiguebelette
- Newsletter : Nouvelle parution pour fin d'année
- Divers : Questions etc.

Questions diverses

Un délégué souhaite des précisions sur l'état d'avancement du projet de prise de compétence sur la rivière Bièvre. Elles sont apportées par M Didier GIRARD qui précise que les rencontres avec les élus ont été menées par Thibaut WYON et qu'il ne reste que quelques communes à rencontrer mais que les dates sont déjà fixées.

Un délégué interroge M le Président au sujet des aménagements en cours d'achèvement sur les rives du lac d'Aiguebelette.

M le Président précise que ces travaux importants dépassent le cadre de compétence du SIAGA et remercie le délégué d'avoir attiré l'attention de l'assemblée sur ce sujet.

L'ordre du jour ayant été totalement envisagé, M le Président clôt la séance à 23h15 et propose un verre de l'amitié.

Gérard BLONDON
Président du SIAGA